

PIERRE. — Si on eût voulu être de bon compte, combien d'heures aurait-il fallu pour discuter suffisamment et adopter toutes les clauses du Bill.

LE CURÉ. — 36 heures à peu près, c'est-à-dire cinq ou six séances ordinaires. La députation avait eu non seulement le temps d'étudier parfaitement le Bill, mais même de l'apprendre par cœur, car chaque député était en possession d'une copie depuis le 11 février.

PIERRE. — Vous avez raison, M. le curé, tous les députés avaient eu le temps de l'apprendre comme leur Pater, même ceux qui ont une mémoire ingrate.

LE CURÉ. — Eh bien ! Au lieu des 36 heures qui auraient suffi pleinement pour adopter 112 clauses, la Chambre en a dépensé 223 pour aboutir à l'adoption de 14 clauses — ce qui représente une moyenne de 16 heures par clause.

PIERRE. — Si tous les Bills présentés en Chambre recevaient un pareil accueil, il en est bien peu qui pourraient être votés en troisième lecture.

LE CURÉ. — Oui, bien peu, même avec des sessions de douze mois au lieu de quatre.

(A suivre)

Courrier de S. Antoine de Padoue

Actions de grâces. — La paix règne maintenant dans mon ménage. Merci à S. Antoine de m'avoir obtenu cette faveur que j'avais promis de publier dans la *Semaine Religieuse*, si elle m'était accordée. C. S. — Mille remerciements à S. Antoine pour une faveur obtenue, par une ABONNÉE. — Je viens aujourd'hui, le cœur rempli de reconnaissance envers S. Antoine de Padoue, remplir la promesse de faire publier dans la *Semaine Religieuse*, la guérison complète que j'ai obtenue. — Amour et reconnaissance à S. Antoine auquel j'ai voué une éternelle reconnaissance. Mme A. L. — Cinq piastres en reconnaissance de grâces obtenues. — Un Monsieur ayant promis \$1.00 pour les pauvres de S. Antoine s'il réussissait dans ses examens et de l'insérer dans la *Semaine Religieuse*, vient d'accomplir sa promesse. — C'est avec joie et reconnaissance que je viens remercier S. Antoine de Padoue, en faisant publier la protection qu'il m'a accordée. En voici le résumé :

Il y a quelque temps, je reçus une lettre de mon fils me demandant de commencer une neuvaine à S. Antoine, pour qu'il lui aidât à entrer en possession d'une très bonne place qu'il avait en vue. Aussitôt je commençai une neuvaine avec ma famille, et le troisième jour, après une réflexion, je dis à S. Antoine : " Donne cette place à mon fils, et je te promets de le faire connaître aux abonnés de la *Semaine Religieuse* de Québec." Aussitôt après cette promesse, je n'eus plus aucun doute sur la réalisation de mes désirs. En effet, quinze jours après, je reçus une nouvelle